Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle desdites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95302),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE JEUDI 7 AVRIL 2016 à 14 HEURES

UNE MAISON

sise à

ARGENTEUIL (95)

2 ter rue du Troupeau
cadastrée section BS numéro 690 pour 2 a 19 ca,

sur un étage et sous-sol (avec garage)
4 pièces principales et

UNE DÉPENDANCE

dans le jardin avec **2 logements**
d'une d'une pièce principale chacun

OCCUPEE

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **110.000 €** (cent dix mille euros)

Consignation pour enchérir : 11.000 € et 13.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR LES RENSEIGNEMENTS :

- Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 29 rue Pierre Butin, www.buissonavocats.com/ventes , dépositaire d'une copie de l'enchère.
-Au Greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé.

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulants près le Tribunal de Grande Instance de PONTOISE. Fait et rédigé à Pontoise, le jeudi 25 février 2016 par l'Avocat, signé : Maître Paul BUISSON